traiter de gré à gré, à moins d'obtenir une augmentation de 1 denier sur les plus hauts cours de la dernière vente. Les acheteurs hésitent et concluent peu d'affaires.

L'industrie lainière commence la nouvelle année sous des auspices généralement satisfaisants.

PAUL PIERRARD.

Laines

ANVERS, 9 janvier.

Il a été traité 100 balles de laine de La Plata, en suint.

MARSEILLE, 7 janvier.

On a vendu 250 balles de laine Mossoul suint, à fr. 137.50.

FOURMIES, 6 janvier.

Laines brutes. — Les nouvelles que nous recevons des différents marchés, tant pour les laines d'Australie que pour celles de la Plata indiquent une grande fermeté. On signale même de Londres des affaires assez importantes traitées par contrat privé aux prix les plus élevés de la vente précédente.

Peignés. — Malgré l'abstention que l'on constate généralement chaque année à cette époque, on a fait depuis quinze jours pas mal d'affaires en peignés aux cours fermes du dernier bulletin. Depuis deux ou trois jours, même, les acheteurs deviennent de plus en plus nombreux.

Blousses. — Les blousses continuent à s'enlever au fur et à mesure de leur apparition aux pleins prix signalés au dernier bulletin.

Façons de filature. — Nous constatons le ferme maintien des prix donnés dans notre bulletin précédent.

Fils. — Bonne demande aux prix donnés il y a quinze jours. On nous signale des affaires importantes proposées depuis deux jours.

Tissus. — La demande reste active aux prix du dernier bulletin.

MELBOURNE, 5 janvier.

La saison s'avance, les arrivages diminuent et les bergeries de quelque importance deviennent de plus en plus rares. Prix fermes. A Sydney le choix est en général modéré : prix sans changements : nous recommandons les laines de New England, dont le choix est bon ; on côte bonnes laines marchandes d'un bon *conditionnement* Rm 3.85, laines moyennes Rm 3.56 cif par steamer.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Marina* mettait à terre le 9 janvier à Dunkerque 1562 b. de laine de la Plata.

Le steamer *Chirton* est parti le 2 janvier d'Oran pour Dunkerque.

Le steamer *Tagas* arrivé de la Plata à Anvers, y a débarqué 366 b. laine.

Le steamer *Frédéric-Morel* allant de Marseille à Dunkerque, a touché le 8 janvier à Cette.

Le steamer *Eyriaud-des-Vergues* est arrivé le 8 janvier à Marseille, venant de Dunkerque prendre charge pour ce port.

Le steamer *Président-Leroy-Lallier* est parti le 8 janvier de Bordeaux pour Marseille où il chargera également pour Dunkerque.

Le steamer *Ville-de-Lille* est attendu actuellement à Dunkerque venant de Marseille viâ Bordeaux.

Le steamer *Iberia* arrivé de Sydney (Australie) où il prend des laines pour l'Europe.

Le steamer *Maricumbridge* venant de Londres, est actuellement sous charge à Sydney (Australie) où il prend des laines pour l'Europe.

Le steamer *Pierre-Legrand* a importé de Batoum à Marseille, 909 b. laine qu'il a débarquées le 7 courant.

Le steamer *Mingrelie* a débarqué à Marseille 1352 b. laine de Batoum.

Le steamer *Echo* a transbordé de Gênes à Marseille 27 b. laine qu'il a débarquées le 7 janvier.

Le steamer *Galicia* allant à Bordeaux et Liverpool avec laines, a suivi le 6 janvier de Montevideo.

Le steamer *Gregoria* est arrivé le 7 janvier à Marseille venant de la Plata.

Le steamer *Calédonien* venant d'Australie avec laines est attendu dans quelques jours à Marseille.

Le steamer *Bourgogne* est également arrivé le 7 janvier à Marseille venant de la Plata.

Le steamer *Ville-de-Lille* attendu à Dunkerque d'ici le 10 courant est porteur de 420 b. laines de Marseille ; plus de 120 b. laine prises à Bordeaux et le tout destiné à Roubaix.

Le steamer *Belgrano* est attendu à Dunkerque dans le courant du mois venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Valetta* prend actuellement charge en laines en Australie pour l'Europe.

Le steamer *Ville-de Buenos Ayres* partant le 10 janvier du Havre pour la Plata, touchera à Bordeaux le 13 courant pour s'y compléter et fera route le 15 pour Montevideo et le Parana où il chargera des laines pour Dunkerque et Roubaix.

Magasins généraux de Roubaix

Mouvement de la semaine du 2 au 7 Janvier

	Colis	Poids	Valeurs
Entrées . . .	814	132.859	438.991
Sorties . . .	1.633	250.636	741.303
TOTAUX .	2 447	383.495	1.180.294

Valeur assurée : 5.500.000 francs

Expéditions et réceptions par fer pour la Condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886)

	Colis	Poids	Wagons
Arrivages . .	60	8.469	3
Expéditions . .	318	38.594	15
TOTAUX . .	378	47.063	18

Entrepôt de Tourcoing

	Colis	Kilos	Valeurs
Entrées . . .	868	126.179	239.200
Sorties . . .	1.082	271.056	418.710
TOTAUX . .	1.950	397.235	657.910

Valeur assurée : 1.200.000 francs

Roubaix, le 9 janvier 1888.

Le Directeur des Magasins généraux,

P. FULGENCE.

NOUVELLES MILITAIRES

Les convocations des territoriaux. — En exécution des prescriptions de l'instruction du 22 mars 1886 pour les convocations annuelles de l'armée territoriale, les hommes des classes 1876 et 1877, appartenant aux unités à convoquer les années de millésime pair, accompliront en 1888 leur période d'instruction.

La convocation des hommes non gradés sera opérée en une ou deux séries, selon le cas, aux époques et dans les conditions suivantes :

I. — PÉRIODE DU PRINTEMPS. — 1re série. — *Du lundi 9 avril au samedi 27 avril.* — Infanterie (1re série). — Artillerie (série unique. — 1re série pour les batteries à pied. — Gendarmerie (série unique). — 2e série. — *Du lundi 7 mai au samedi 19 mai.* — Infanterie (2e série ou série unique) ; Artillerie (2e série pour les batteries à pied) ; Génie (sapeurs-conducteurs compris), série unique.

II. — PÉRIODE D'AUTOMNE : A une date que sera fixée ultérieurement : Cavalerie.

III. — PENDANT LE COURS DE L'ANNÉE : A des époques variables : Train des équipages ; Sections de commis et ouvriers d'administration ; Sections d'infirmiers ; Greffes militaires, commis greffiers et commis ; greffiers adjoints (sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats.

La convocation des gradés sera faite dans les conditions déterminées par l'article 3 de l'instruction du 22 mars 1885, en prenant pour base la date de convocation des non gradés.

En raison de la présence dans les *corps actifs*, pendant le mois d'avril, des hommes à la disposition de la classe 1884, et des difficultés que l'on pourrait rencontrer, à cette époque, pour le logement et l'habillement des territoriaux, il conviendra de convoquer l'infanterie, autant que possible, en deuxième série, du 7 au 19 mai.

L'artillerie sera tout entière convoquée en 1re série. Les batteries à pied pourront seules être convoquées en 2e série, lorsque le nombre de ces batteries à faire instruire dans une même place par des batteries actives de forteresse sera trop considérable.

La convocation des brancardiers d'ambulance (sections territoriales d'infirmiers) ne sera pas échelonnée ; elle se fera par ordres d'appel individuels, pendant la 2e série, en même temps que celle de l'infanterie.

La convocation des médecins et pharmaciens de l'armée territorale sera l'objet, pendant l'année 1888 de mesures transitoires spéciales.

Les vétérinaires de l'armée territoriale ne seront pas convoquées.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le « Progrès du Nord » a publié hier un article dans lequel il veut bien reconnaître que la situation financière de la ville de Roubaix est « satisfaisante. »

Nous connaîtrons bientôt les produits des divers services municipaux *a rapport* pendant l'année 1887.

Nous les mettrons sous les yeux de nos lecteurs et nous les rapprocherons des chiffres portés au budget de l'année qui commence.

Il en ressortira, pour le public comme pour le *Progrès*, que l'état financier de la ville est *très-satisfaisant*, plus satisfaisant qu'il n'avait jamais été depuis bien longtemps, et cela malgré les charges laissées par le passé — charges auxquelles il a fallu faire face ; — malgré les dépenses considérables nécessitées par les travaux en cours d'exécution ou par ceux qui ont été récemment décidés et auxquels le Conseil a voulu assurer toutes les ressources nécessaires, de façon à préparer à l'avenir une situation bien nette.

Hier et aujourd'hui, le *Progrès*, parlant des prochaines élections municipales, exprime le vœu qu'elles soient « républicaines » ; mais il ajoute aussitôt qu'il faut à l'hôtel-de-ville « des hommes d'affaires, c'est-à-dire des hommes au courant des besoins et des aspirations de notre laborieuse cité ; il faut que le conseil soit composé de tous les éléments qui concourent à la prospérité roubaisienne. »

Le *Progrès* ajoute :

« Tout en maintenant la majorité à l'élément républicain, nous voudrions voir, au Conseil, chaque partie de la population, ouvriers, employés, industriels et négociants, et nous serions heureux, en nous plaçant à ce point de vue, de voir une dizaine de ceux que l'on appelle les libéraux du conseil actuel, venir à nous. Ils trouveraient, croyons-nous, une place sur la liste républicaine, et ce serait une excellente chose pour notre vieux Roubaix, que nous aimons tant.

» C. D. »

Que veut dire le *Progrès* ?

Espère-t-il qu'il se trouvera dix conseillers consentant à renier le programme indépendant et libéral de 1884 ? Croit-il que ces conseillers voudraient abandonner des collègues avec lesquels ils marchent en parfaite union depuis quatre ans—au moins sur les questions d'ensemble—pour accepter « une place » sur une liste adverse et engager ainsi contre eux une lutte qui cesserait d'être une lutte de principes, pour devenir un combat d'ambitions mesquines ?

Evidemment, non ! Telle ne saurait être la pensée du *Progrès*. Il n'a pu songer à faire une pareille injure à aucun membre du Conseil actuel.

Si nous comprenons bien notre confrère, il voudrait voir la ville continuer à être administrée sagement comme elle l'est, *mais, d'un autre côté*, la question politique le préoccupe.

Il aime la ville de Roubaix, mais il aime la République d'une non moins « violente amour. »

Il voudrait mettre l'intérêt municipal d'accord avec ses préférences politiques.

C'est un sentiment légitime auquel il ne nous paraît pas tout à fait impossible qu'il soit donné satisfaction.

Il faut pour cela des concessions réciproques entre les citoyens aimant leur « vieux Roubaix » et désireux d'avoir toujours à l'Hôtel-de-Ville une municipalité impartiale, respectueuse de tous les droits légitimes, tenant la balance égale entre les partis honnêtes et résolue à maintenir quand même l'ordre et la probité dans l'administration, comme le calme dans la rue.

Ces concessions, les partis de droite et les indépendants doivent savoir les faire sur le terrain politique, en tenant compte des préférences de la majorité des derniers scrutins. A gauche, elles doivent porter sur les questions municipales touchant au domaine de la liberté de conscience.

Si les amis du *Progrès* veulent se prêter à cette œuvre de sagesse et d'apaisement, ce n'est pas de notre part que viendra l'obstacle et nous serions trop heureux si nous avions bien compris le *Progrès*.

Nous ne pouvons d'ailleurs que nous ranger à son avis quand il souhaite de voir tous les éléments de la population, ouvriers, employés industriels et négociants représentés au Conseil. Depuis plus de *seize ans*, le *Journal de Roubaix* soutient cette doctrine et, aussi souvent que nous l'avons pu, nous avons mis des noms ouvriers sur nos listes municipales.

En 1884, ceux qui travaillèrent avec nous à l'avènement d'une municipalité indépendante se préoccupèrent vivement de cette idée de faire représenter à l'hôtel-de-ville les divers « éléments de la population. »

Et ils y réussirent.

Toutes les classes se rencontrent dans le conseil actuel. Les grands et les petits bourgeois y siègent à côté des travailleurs de l'outil et l'ouvrier chauffeur y contredit, à l'occasion, par la parole et par son vote, l'industriel millionnaire. C'est même pour permettre aux ouvriers, aux employés, aux marchands d'assister aux séances du Conseil que ces séances ont lieu le soir.

Le triomphe de la liste indépendante, en 1884, a rendu définitive, à Roubaix, cette fusion des classes dans l'administration de la ville, et les conservateurs riches donnèrent une grande preuve de sagesse, quand ils s'y prêtèrent, comme ils s'y sont heureusement prêtés.

Sur ce point encore, nous serions donc en parfaite communauté de vues avec le *Progrès*.

ALFRED REBOUX.

Les journaux dans le Nord. — *La Dépêche* de Lille, consacre un article aux transformations de la presse régionale dans ces derniers temps.

La *Dépêche* fut fondée, il y a bientôt sept ans, par notre Directeur, dans le but de donner au parti conservateur un instrument d'action et de propagande qui lui manquait à Lille. Après les élections d'octobre 1885, M. Alfred Reboux en a abandonné la direction politique, pour se consacrer uniquement au *Journal de Roubaix*. C'est M. Henri Langlais, journaliste de grand talent, qui en est aujourd'hui le rédacteur en chef.

Voici l'article de la *Dépêche*. Il constate que c'est le *Journal de Roubaix* qui a pris, dans la région du Nord, l'initiative de l'agrandissement du format des feuilles à cinq centimes.

« Les savants assurent que le corps humain se renouvelle entièrement en sept années, de telle sorte qu'aucune des parcelles de notre individu que nous possédions sept ans auparavant ne subsiste à l'heure actuelle.

» Il se produit dans la presse un phénomène à peu près analogue et, si quelque part le progrès se manifeste et les améliorations se réalisent, c'est, sans nul doute, dans les journaux. L'année qui vient de finir aura été pour la presse lilloise une période de transformation.

» Il faut remonter à une dizaine d'années pour retrouver un semblable mouvement. A cette époque, la *nouvelle*, comme on dit dans le style spécial qui est le nôtre, n'était guère recherchée, l'information était peu rapide et en dehors de l'article de rédaction, l'on ne connaissait guère que la discussion doctrinale ou les polémiques en période d'élections.

» Sous l'influence du journalisme parisien, stimulée, nous tenons à le reconnaître, par l'apparition du *Petit Nord*, alors à son apogée, la mode de l'information rapide et complète non seulement pour les nouvelles politiques générales, mais encore pour les nouvelles locales s'établit promptement. L'*Agence Havas* qui estimait probablement qu'une heureuse médiocrité dans les renseignements était son âge d'or, fut obligée de sortir de sa léthargie, de doubler ses services, en augmentant ses prix naturellement. Bref, la presse de Lille put lutter avantageusement avec la presse de Paris et, comme on dit, donner les dernières nouvelles huit heures avant les journaux de la capitale.

» En même temps la presse à un sou prit dans notre région un développement prodigieux jusqu'à cette époque inconnu où nous tous en étions un peu restés aux modes et aux usages du temps de Louis-Philippe.

» Ce perfectionnement était considérable et, pendant dix ans, il ne devait pas en être apporté d'autre ; et cela se comprend. Les télégrammes étaient très chers, l'impôt de 20 0|0 puis de 10 0|0 sur le papier pesait lourdement sur les journaux et entravait tous les développements possibles.

» La suppression de l'impôt sur le papier, votée en 1885, fut réalisée à partir du 1er janvier 1887 ; d'autre part, le tarif des dépêches télégraphiques fut réduit de 50 0|0 *en faveur de la presse*. La *concurrence*, le désir de mieux faire que les autres, l'esprit d'initiative devaient profiter de ces circonstances.

» En 1878, les améliorations avaient eu pour but, à peu près unique de développer un service d'informations qui n'existait qu'à l'état embryonnaire. Tous les journaux à cinq centimes avaient adopté à Lille le petit format et paraissaient ne point devoir l'abandonner de sitôt.

» En 1887, les améliorations portèrent sur tout l'ensemble des services d'un journal : informations plus rapides, renseignements plus complets ; mais la grande réforme fut l'augmentation du format des journaux rendue possible par la suppression de l'impôt sur le papier.

» Nous devons rendre à César ce qui est à César. Ce n'est pas à Lille, c'est à Roubaix que le premier journal à cinq centimes brisa le cadre que l'on croyait inextensible des quatre petites colonnes ; c'est notre excellent confrère, M. Alfred Reboux, qui eut le mérite de l'innovation par la transformation qu'il fit subir au *Petit Journal de Roubaix*.

» La *Dépêche*, quelques jours après, imitait cet exemple, la première à Lille et nous n'eûmes pas lieu de nous en repentir, malgré les frais considérables supplémentaires et qui, rien que pour le papier, pouvaient se chiffrer par une dizaine de mille francs que nous avons dû supporter. En quelques semaines, notre tirage augmenta de plusieurs milliers d'exemplaires et, depuis lors, cet accroissement de vente n'a fait que s'accentuer.

» Il était facile de prévoir que l'on ne tarderait pas *à nous suivre* ; il fallut cependant attendre six mois pour cela. Enfin, la fin de l'année 1887 a vu les transformations s'opérer. Le *Petit Nord* a porté son format de quatre à cinq colonnes, mais d'une largeur — en typographie d'une justification — sensiblement moindre que celles de la *Dépêche*.

» Le *Progrès du Nord*, en supprimant sa petite édition, vient d'adopter le format des grands journaux de Paris, c'est-à-dire de 60 centimètres de largeur sur 89 de hauteur à la page.

» Le *Nord*, le nouveau journal du parti radical, a choisi des dimensions à peu près analogues.

» Enfin l'*Echo du Nord*, qui, seul, a conservé le petit format, donne à ses lecteurs du dimanche un supplément de deux pages pour le même prix de cinq centimes. Sous une forme différente, c'est toujours un perfectionnement au point de vue de la quantité de la matière livrée à l'acheteur.

» Mais il ne faudrait pas croire que les journaux de Roubaix et de Lille ont été les seuls à se développer. Nos confrères des arrondissements, chacun dans leur sphère, nous ont imités, et, au lieu de paraître deux ou trois fois par semaine, ont adopté la quotidienneté.

» Depuis plusieurs années, la *Gazette de Douai*, à Douai, les trois journaux de Dunkerque, la *Flandre*, le *Phare* et le *Nord Maritime*, l'*Expres* de Boulogne avaient réalisé ce perfectionnement en paraissant, les uns le matin, les autres le soir. L'*Emancipateur* de Cambrai, tout en conservant son format actuel, est devenu également quotidien, le dimanche excepté, sans augmentation de prix. La *Gazette de Cambrai* annonçait dernièrement qu'elle réaliserait sous peu la même transformation. L'*Impartial* de Valenciennes, pour n'oublier personne, l'avait déjà réalisée, il y a plusieurs mois.

» Comme on le voit, le mouvement est général, aussi bien dans la presse de droite que dans la presse de gauche ; peut-être plus dans la presse de droite que dans celle de gauche. Est-ce un bien, est-ce un mal ?

» Sans conteste, nous répondrons que c'est un bien au point de vue du progrès et de la considération du journalisme, comme au point de vue de la diffusion des doctrines et des idées que chaque journal veut opérer.

» Mais là, comme partout ailleurs, la lutte pour l'existence ne tardera pas à s'établir plus âpre que jamais. Le fonctionnement d'un journal quotidien, dans de bonnes conditions exige des frais considérables dont les conseils d'administration ne se rendent peut-être pas toujours exactement compte. De plus, l'existence d'un journal à bon marché réclame un public extrêmement nombreux et un tirage considérable. Tous ces journaux pourront-ils rencontrer ce public et arriver à ce tirage ? Nous n'en savons rien, mais il est permis d'en douter et, dès lors, forcément, un certain nombre de ces journaux devront disparaître.

» Quoi qu'il en soit, qui vivra verra.

» Ces améliorations dans la presse s'arrêteront-elles là ? Nous ne le croyons pas, et, sans aller aussi loin que ceux qui prétendent que l'on paiera un jour les électeurs pour accepter un journal, il est permis de penser que le dernier mot n'est pas dit et que certainement on fera plus et mieux encore. »

Lundi matin, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les funérailles de M. Dassonville, qui fut le voisin immédiat et l'ami intime de la famille Kinck.

On sait que tous les membres de cette famille furent assassinés par le trop fameux Troppmann dont le supplément littéraire du *Journal de Roubaix* raconte en ce moment les sinistres exploits. Les familles Kinck et Dassonville habitaient deux maisons contiguës, et entretenaient des rapports d'amitié très étroits.

M. Dassonville fut l'un des principaux témoins à charge dans ce retentissant et lugubre procès.

M. et Mme Dassonville habitèrent avec leurs enfants la maison Kinck, depuis cette époque.

Vers les premiers jours de décembre dernier, M. Dassonville partit à Anvers avec sa femme, dans l'intention de passer quelques semaines chez sa fille, qui habite cette ville.

Il y prit un refroidissement et fut atteint d'une pneumonie qui l'enleva en peu de quelques semaines ; M. Dassonville mourut le 4 janvier, muni des derniers sacrements, qu'il reçut avec la plus grande piété.

Un accident de voiture. — Aujourd'hui mardi, vers 3 heures de l'après-midi, une voiture, chargée de marchandises, appartenant à M. Dupont, droguiste à Lille, passait rue Neuve, lorsqu'à la hauteur de la pharmacie de M. Couvreur, une de ses roues s'engagea dans le rail du car et se brisa. Au même moment, le car à vapeur arrivait ; on entendait son cornet. En voyant la voiture renversée sur la voie, le mécanicien se hâta d'arrêter et plusieurs personnes poussèrent la voiture contre le trottoir.

Un individu du quartier du Fontenoy a été arrêté lundi soir, sous inculpation d'excitations de mineur à la débauche.

Trois ivrognes entrèrent, lundi soir, dans un estaminet de la rue de Tourcoing, tenu par M. Louis Balois.

Sous un prétexte futile, ils prirent à partie un logeur de la maison, nommé Henri Dumortier.

Le cabaretier les invita à se retirer : Ce fut le signal du désordre.

Chaises et tables volèrent au milieu du cabaret, dont la porte fut défoncée.

La police vint heureusement mettre un terme à cette scène de vandalisme, en arrêtant les trois personnages, qui sont les nommés Joseph K..., menuisier, demeurant à Courtrai, François B..., homme de peine, rue Jacquart, et Désiré V..., cabaretier rue Cadeau.

A qui le pardessus? Ferdinand B...., peintre, offrait hier soir aux cochers qui stationnaient sur la Grand'Place, un pardessus.

Tandis qu'on examinait la marchandise, un agent s'approcha, qui demanda à Ferdinand quelle était la provenance du vêtement.

Comme Ferdinand bredouillait, il fut emmené au poste, où l'on n'eut pas de peine à reconnaître qu'il était expulsé de France.

Un mécanicien demeurant rue des Longues-Haies, Joseph Kopitaels, tomba lundi soir rue du Coq-Français et se contusionna la jambe droite. Il fut conduit à l'Hôtel-Dieu.

La société colombophile *L'Etoile du Nord* établie chez M. Emile Maton, rue Blanchemaille a, dans sa séance du 7 janvier, renouvelé sa commission comme suit :

Président, César Thamiry ; vice-président, Krabansky ; secrétaire, Jules Rabaux ; trésorier, Em. Maton ; commissaires, A. Wattine, V. Carrette, A. Georges.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : Le *Miroir*, houille, venant de Harnes ; l'*Enfant-Jésus*, sable, id., Raches ; l'*Aillais*, houille, id. Violaines ; le *Voyageur*, houille, id. Violaines ; la *Providence*, houille, id. Harnes ; le *Pélican*, bois, id. Calais ; *Volonté de Dieu*, houille, id., Denain ; *Ecleysyer*, houille, id., Beuvry ; *Hopo*, houille, id., Beuvry ; *Intrépide*, houille, id., Daorges ; *Eclésia*, houille, id. Beuvry ; *Mogador*, houille, id., Violaines ; *Comme tu vena*, houille, id., Meurchir ; le *Dase*, houille, id., Pont-à-Vendin ; *Lédie*, houille, id. ; la *Vérité*, houille id., Beuvry ; *Erio*, houille, id., Beuvry ; *Hameau*, houille, id., Béthune ; *Elzida*, houille, id., Beuvry ; le *Jeune Jean*, houille, id., Harnes ; *Ile Staffa*, id., Violaines ; le *Service Pulpes*, id., Pont Saint-Togny.

Wattrelos. — *Messe de prémices.* — Dimanche matin, dès le petit jour, la grande route de Wattrelos, depuis le nouveau tissage jusqu'à la Grand'Place, était pavoisée d'oriflammes, et des arcs-de-triomphe ornés de fleurs et de tentures multicolores avaient été dressés, comme aux grands jours de fête.

C'est qu'à dix heures, devait avoir lieu la célébration de la messe de prémices de M. l'abbé Emile Debaudringhien, un enfant de Wattrelos.

A neuf heures, le clergé, accompagné d'une grande affluence de fidèles, et de la société chorale de St-Joseph alla chercher le nouveau prêtre.

La cérémonie fut très touchante. Le sermon, très remarqué, a été prononcé par M. l'abbé Charles Delecroix, professeur au collège de Douai, dont l'éloquence émue a été au cœur de tout l'auditoire.

Après la cérémonie, M. le Curé a voulu emmener au presbytère la famille du jeune prêtre, afin de lui offrir le déjeûner.

TOURCOING

Les horloges publiques auraient bien besoin d'être réglées. Ainsi nous retardons de 15 à 16 minutes sur l'heure de Roubaix et de 2 ou 3 minutes sur celle de la gare.

Il y aurait un moyen d'obvier aux inconvénients qu'amènent ces différences d'heures, ce serait de régler les horloges des villes sur l'heure extérieure des gares : en laisserait encore ainsi, d'avec l'heure exacte du chemin de fer, une différence de cinq **minutes environ pour les retardataires.**

Marcq-en-Barœul. — Un mauvais sujet, c'est le fils de Mme veuve Boulens, demeurant au hameau du Pont. Ce gamin, qui a à peine seize ans, est déjà la terreur des siens. Dernièrement, il poussa si brutalement sa mère qui voulait l'empêcher de rentrer à une heure avancée de la nuit, qu'il l'a renversée dans la chute la pauvre femme se fractura la jambe gauche.

Ce mauvais sujet a pris la fuite et depuis il n'a plus reparu chez ses parents.

Pour toutes fournitures de bureau, imprimés de commerce, circulaires, avis de naissance, de mariage, et de décès, s'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutrains.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Chronique électorale. — MM. Déjardin-Telliez, Didier, Léon Legrand, le général L'Hériller, Alfred Thiriez, nous communiquent la lettre suivante qu'ils viennent d'adresser à messieurs les électeurs sénatoriaux du département du Nord :

« Malgré la pression administrative, près de la moitié d'entre vous nous a honorés de ses suffrages, au scrutin du 5 janvier.

» En votant pour nous, vous avez voulu manifester votre dévouement à la cause conservatrice, dont nous avons l'honneur d'être les représentants.

» Nous vous en adressons nos remerciements.

» Nous sortons de la lutte pleins de confiance dans l'avenir et profondément pénétrés de reconnaissance pour le concours que nous avons rencontré chez tous les défenseurs des intérêts religieux et matériels, de l'ordre et de la liberté,

» DEJARDIN-TELLIEZ, DIDIER, LÉON LEGRAND, Général L'HERILLER, ALFRED THIRIEZ. »

M. Léon Say à Lille. — M. Léon Say, sénateur, membre de l'Académie française, se rendra, le 21 janvier, à Lille, où il fera, à la séance annuelle de la Société industrielle, une conférence sur « les grands réformateurs et l'amour de l'humanité. »

Réunion générale des brasseurs du Nord — Le syndicat des brasseurs a organisé, pour jeudi prochain, 12 janvier, à Lille, une réunion générale dans une salle de l'hôtel du Maisniel, pour protester contre les projets de loi qui modifient les bases de tout notre système d'impôts sur les boissons.

Magnétisme.— Nous apprenons l'arrivée prochaine, à Lille, de M. Milo de Meyer, un magnétiseur qui obtient de nouveaux résultats. Il procède non plus par le regard, mais par le toucher, pour annihiler la volonté des personnes sur lesquelles il expérimente.

Il applique simplement la main sur les omoplates du sujet, pour l'influencer. Par ce procédé, le sujet reste parfaitement éveillé, parle et peut expliquer ce qu'il ressent. C'est là une des caractéristiques de la nouvelle méthode de M. Milo de Meyer, dont les expériences sont, paraît-il, plus concluantes que celles de Donato.

Voulant préalablement soumettre ses expériences aux hommes compétents, M. Milo de Meyer conviera d'abord, en séance privée, le corps médical, les savants et la presse de notre ville.

AU TEMPS JADIS

Au temps jadis, on usait à Paris,
Maints pots de fards et poudres de riz.
Les cold-créam forts au boudoir faisaient rage,
Poudrant, graissant le plus mignon visage,
Mais aujourd'hui, l'on ne veut pour la peau
Que le Savon des Princes du Congo.

16286d MAXIME DUBREUIL.

UNE LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA
A Mgr HASLEY

Voici le texte de la lettre, écrite au nom de Léon XIII, par Son Eminence le cardinal Rampolla à Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, en réponse aux adresses du Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, tenu en 1887 :

« Illustrissime et Révérendissime seigneur,

» Les sentiments exprimés dans l'adresse que les Evêques et catholiques du Nord de la France ont fait parvenir au Saint-Père, avant de se réunir en assemblée générale dans la ville de Lille, et les protestations d'affectueuse obéissance et de filial attachement dont ils ont renouvelé l'expression, à l'occasion de son prochain jubilé sacerdotal, ont profondément touché le cœur de Sa Sainteté, qui a invoqué *sur eux* la plénitude des grâces célestes et l'ample récompense du grand bien qu'ils ont travaillé à opérer dans cette réunion.

» C'est de quoi, au nom du Souverain Pontife, je viens donner l'assurance à Votre Seign. Illustrissime et Révérendissime, en sa qualité de président de l'assemblée catholique, ajoutant que la bénédiction apostolique doit être considérée comme un gage de bienveillance particulière, et de cette affection paternelle avec laquelle, le chef de l'Eglise regarde ceux qui se montrent si dévoués à sa personne.

» Après m'être acquitté de cette charge souveraine, je profite de l'occasion pour me dire de nouveau, avec les sentiments de la plus haute estime de Votre Seign. Illustrissime et Révérendissime, le fidèle serviteur,

CARDINAL RAMPOLLA.

» Rome, 22 décembre 1887. »

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du lundi 9 janvier

Présidence de M. HENRY BOSSUT

Les règlements d'atelier

La salle d'audience présente, aujourd'hui, un aspect inaccoutumé. Le public ordinaire des séances s'est accru d'un grand nombre d'ouvriers et l'enceinte, jusqu'au banc des avocats, est littéralement bondée. La cause qui doit être débattue présente d'ailleurs un grand intérêt, car elle touche aux rapports entre patrons et ouvriers, question aussi importante que délicate.

Il s'agit de l'appel d'une décision du conseil des prudhommes rendue dans les circonstances suivantes :

Le 15 décembre dernier, M. D'Halluin-Lepers affichait dans son tissage de Wattrelos un nouveau règlement, dont l'application devait être faite huit jours plus tard et qui contenait, entr'autres dispositions, une clause, aux termes de laquelle le patron pouvait congédier ses ouvriers et ceux-ci avaient le droit de quitter le travail, sans délai de prévenance.

A la suite de l'apposition de ce nouveau règlement, les ouvriers se mirent en grève.

L'un d'eux, M. J.-B. Rasson, assigna M. D'Halluin-Lepers, devant le Conseil des prud'hommes en paiement de la façon de la pièce en cours ; par des conclusions reconventionnelles, M. D'Halluin-Lepers réclama la reprise du travail à péril des dommages-intérêts, parce que l'ouvrier l'avait quitté brusquement ; enfin, le 30 décembre, le bureau général du Conseil des prud'hommes disait que le salaire réclamé par M. Rasson était dû et qu'il devait être payé.

Il ajoutait que la demande reconventionnelle de M. D'Halluin-Lepers n'était pas justifiée, il l'en déboutait.

C'est cette décision qui est portée aujourd'hui devant le tribunal de commerce désigné par la loi pour connaître des appels des jugements rendus par le conseil des Prud'hommes.

M. D'Halluin-Lepers expose ce qui suit : Depuis 1877, le règlement en vigueur dans le tissage disposait, par l'article 13, que, pour les ouvriers à façon, patron et ouvriers étaient réciproquement engagés à se prévenir dans le courant de la chaîne, pourvu que ce fût avant la dernière pièce. Pour les ouvriers à semaine bonne, le délai était de huit jours. Le nouveau règlement affiché le 15 décembre laissait au patron comme à l'ouvrier la faculté de se quitter, sans délai de prévenance, mais ce n'était qu'une proposition et l'ancien règlement était encore en vigueur quand la grève éclata.

D'après la jurisprudence, le règlement librement consenti forme la loi entre les patrons et les ouvriers. Dans l'espèce, ceux-ci pouvaient ne pas accepter les conditions nouvelles qui leur étaient proposées, mais ils n'avaient pas le droit de rompre brusquement le contrat de louage passé entre eux et leur patron. La loi du 25 mai 1864 sur les grèves n'affranchit pas les ouvriers des obligations édictées par les règlements, en ce qui concerne les délais de prévenance.

M. D'Halluin-Lepers conclut en conséquence à la réformation du jugement du conseil de Prudhommes et à la résiliation du contrat de louage, passé avec M. Rasson et à la condamnation en 200 fr. de dommages-intérêts.

M. Rasson prétend que s'il a quitté brusquement le travail c'est précisément parce que M. D'Halluin-Lepers, en voulant faire, à bref délai, l'application du nouveau règlement, portant atteinte au règlement encore en cours, que ce délai de huitaine pour la mise en vigueur des conditions nouvelles était insuffisant, parce que la chaîne commencée sous l'empire de l'ancien règlement pouvait n'être pas terminée au moment où le nouveau serait applicable.

M. Rasson demande, en conséquence, que le jugement rendu le 30 décembre par le conseil des Prud'hommes soit confirmé.

Le tribunal a retenu l'affaire pour en délibérer et rendre un jugement à une audience ultérieure.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mardi 10 janvier 1888

Question d'échardonnage

M. Dassonvile, substitut du procureur de la République a conclu, dans l'affaire Jonathan Holden et Harmel contre Isaac Holden, en faveur de ce dernier.

MAITRE CARRÉ.

NORD

Dunkerque. — *Sinistre maritime.* — Le vapeur français *St-André*, s'est perdu, vendredi dernier, à 8 heures du soir, à la hauteur du port de St-Nazaire, dans les circonstances suivantes :

Un brouillard intense régnait sur toute la côte et le *St-André* qui avait un pilote à bord essayait de gagner le port de Nantes, quand tout à coup il fut jeté sur un écueil et une voie d'eau se déclara à son arrière, il sombra immédiatement et l'équipage, put en se servant des embarcations du bord regagner St-Nazaire. Le *St-André* était chargé de 70 tonnes de marchandises diverses ; il est considéré comme totalement perdu ; on pense toutefois sauver le chargement.

Le *St-André* avait été construit en Angleterre en 1885. Il jaugeait 353 tonneaux, était commandé par le capitaine Rabachon. Il faisait les voyages de Dunkerque à La Rochelle, Nantes et Bordeaux et vice-versâ ; le service ne sera nullement interrompu, car M. Bossut-Plichon, l'armateur, vient de louer le steamer *San-Martin*, de la Compagnie des mines d'Anzin, pour le remplacer.

PAS-DE-CALAIS

Singulière tentative. — Samedi soir, M. Duquesne, fils, brasseur à Arras, passait en voiture sur la route de Vimy lorsqu'il fut accosté par une vieille femme qui lui demanda pour monter dans son véhicule. M. Duquesne allait le lui permettre lorsqu'il crut distinguer que les traits de son interlocuteur étaient ceux d'un homme de mauvaise mine, et quand, ouvrant le panier qu'il lui passait, il vit à l'intérieur un poignard et un revolver. M. Duquesne fouetta vigoureusement son cheval et partit, abandonnant la prétendue vieille femme. Le parquet d'Arras a été informé de cette tentative criminelle.

BELGIQUE

Bruxelles. — Par suite de la mort de M. Van Praet, le poste de ministre de la maison du Roi est devenu vacant. Ce poste, tout de confiance, est très disputé, en raison même de la haute situation qui en découle ; le ministre est, en effet, le confident de Léopold II. Les candidats les plus sérieux sont MM. de Borghrave et le baron Lambermont. Le premier est un ami déterminé de l'Allemagne, ses tendances sont franchement allemandes : le baron Lambermont au contraire, ne néglige aucune occasion de montrer la plus grande sympathie pour la France ; à diverses reprises, M. Lambermont a été chargé de missions spéciales, parfois importantes, à Paris, et toujours il nous est revenu de la capitale française enchanté des rapports qu'il avait eus avec les hommes d'Etat de cette nation. Le parti allemand, assez puissant à la Cour, remue ciel et terre pour assurer le succès de M. de Borghrave, mais on croit généralement que M. le baron Lambermont, qui jouit de toute la confiance du Roi, l'emportera. L'immense majorité du pays se féliciterait de sa nomination.

— On vient de recevoir, du Luxembourg belge, l'assurance que les marchands allemands font de nouveau de nombreux achats de chevaux dans la région. On a constaté aussi la présence à Arlon et Virton de marchands français, mais en nombre bien moins considérable que les allemands. On ne sait à quoi attribuer les nouvelles transactions qui s'opèrent.

Tentative de meurtre à Gilly. — Un marchand de laine, Louis Schielt, revenant de Charleroi, rentrait chez lui avec son âne attelé à une charette, dimanche vers midi.

Arrivé au Louvy, où il habite, il est entré chez un boucher, laissant sa bête prendre l'avance sur lui.

Quelques jeunes gens passant en ce moment, arrêtèrent l'animal.

Schielt les injuria et leur lança même des menaces.

Environ une heure après, ces jeunes gens passèrent en face de sa demeure. Les gros mots recommencèrent à pleuvoir, à la suite de quoi Schielt alla chercher son fusil et tira sur un jeune homme de 23 ans, J.-B. Motte, qu'il atteignit au côté droit du cou.

Le blessé a été transporté chez lui. On a constaté que la charge, entrée par le devant, était sortie par le derrière du cou.

Le côté droit de la figure n'est plus qu'une brûlure, ce qui prouve que le coup a été tiré presqu'à bout portant.

Le meurtrier s'est enfermé chez lui, ne voulant pas se laisser arrêter par la police. Les gendarmes sont arrivés et en ont eu vite raison.

Les frontières hollando-belges. On a parlé hier d'une nouvelle donnée par le *Haarlemmer Courant* et annonçant que la Belgique et les Pays-Bas étaient convenus de rectifier la frontière entre ces deux pays.

Aujourd'hui le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* confirme cette nouvelle ; il mentionne que les plénipotentiaires des Pays-Bas et de Belgique ont signé à Bruxelles, le cinq janvier, une déclaration relative à la fixation de la frontière entre ces deux pays dans le canal de Gand à Terneuzen.

Manage. — Un affreux accident vient d'arriver à La Louvière. Un ouvrier de Manage, employé à la gare de La Louvière, avait quitté un moment son poste pour aller boire une goutte, et et revenait, un peu éméché, en longeant le raccordement du chemin de fer industriel des charbonnages de La Louvière.

Un train, chargé de houille, se dirigeait lentement vers la gare.

Ce que voyant Bailly, pour faire rire quelques camarades, se mit à pousser les wagons comme pour aider la machine dans sa pénible remorque. Cette plaisanterie eut pour le malheureux un résultat funeste. Il trébucha sur un obstacle de la voie et, perdant l'équilibre, roula sous les roues des lourds véhicules qui le coupèrent en plusieurs morceaux.

Le corps affreusement mutilé de l'imprudent était horrible à voir.

Un nouvel assassinat. — La gendarmerie de Ville-en-Hesbaye a prévenu la police bruxelloise que le 6 courant, vers 6 heures du matin, une tentative d'assassinat a été commise sur un fermier.

Le signalement du coupable offre une certaine ressemblance avec celui de Contesenne, l'évadé.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING.— Séances des 8 et 9 janvier 1888. — Somme versée à Tourcoing (le dimanche 8) par 143 déposants, dont 19 nouv., 30,630 f. »». Somme versée à Tourcoing (le lundi 9, par 81 déposants, dont 17 nouveaux, 20,761 fr. »», Somme versée au Blanc-Seau, par 2 déposants, dont 2 nouv. 120 fr. »». Somme versée à Halluin, par 10 déposants, dont 0 nouv. 2747.»». Somme versée à Linselles, par 20 déposants, dont 2 nouv. 4740. »» Somme versée à Roncq, par 26 déposants, dont 5 nouveaux, 4846 Somme versée à Bondues, par 1 déposant, dont 0 nouveau, 300. Somme versée à Bousbecque par 14 déposant, dont 5 nouv, 12955.»». Somme versée à Neuville, par 68 déposants, dont 21 nouv., 1040,»». Somme versée à Mouveaux, par 10 déposants, dont 7 nou., 1840,»». Total des recettes de la semaine : 80,029 fr. »».

Remboursements : à Tourcoing, (le dimanche 8), à 50 déposants, 11,503,52 ; (le lundi 9), à 46 déposants, 7,002,40. Au *Blanc-Seau*, à *0 déposants*, »». A Halluin, à 1 déposant, 200.»». A Linselles, à 6 déposants, 850.»» A Roncq, à 3 déposants, 1,300.»». A Bondues, à 1 déposant, 427,»». A Bousbecques, à 6 déposants, 427.»» A Neuville, à 0 déposant, »»»,»»». A Mouveaux, à 0 déposant, »»»,»». — Total des remboursements de la semaine, 21.982 fr. 92.

Administrateurs du mois de janvier 1888 : A Tourcoing, MM. Duhamel-Dujardin, G. Lombard, Fidèle Carette et Jules Devienne. — Au Blanc-Seau, M. D. Cocheteux. — A Halluin, M. L. Odou. A Linselles, M. H. Dumortier.— A Roncq, M. L. Decottignies. A Bondues, M. A. Pollet. A Bousbecque, M. L. Vanrullen. A Neuville, M. Ch. Phalempin. A Mouveaux, M. J.-B. Lepers.

Le Caissier, A. PAILLARD.

ETAT-CIVIL. — *TOURCOING*. — *Déclarations de naissances du 7 janvier.* — Alphonse Lemoine, au Hallot. — *Du 8.* — Mathilde Catteau, rue de la Folie. — Hélène Vanmeen, rue de la Croix-Rouge. — Elise Dupont, rue de la Croix-Rouge Julia Ramp, rue du Château. — Marie Delannoy, à la Marlière — *Du 9.* — Jules Lambotte, rue de la Latte — Louis Dewispelaere, rue du Chêne-Houpline. — Ernest Tiberghien, rue Pré de la Bailli. — Albert Leclercq, rue de l'Espierre — *Mariages.* — Henri Soens, 24 ans, maçon, et Sophie Dhaene, 24 ans, sans profession. Félix Deltour, 23 ans, magasinier, et Philomène Loridan, 23 ans, repasseuse. — Camille Fasseur, 29 ans, plafonneur, et Julie Lacroix, 26 ans, journalière. — Emile Olivier, 24 ans, employé de chemin de fer, et Hortense Létar, 22 ans, piqurière. — Henri Surmont, 28 ans, tisserand, et Clara Debuigne, 23 ans, rattacheuse. — Jean-Baptiste Mercier, 24 ans, chaudronnier, et Eugénie Delobel, 22 ans, repasseuse. — Denis Dujardin, 23 ans, employé de commerce, et Octavie Bouillet, 26 ans, sans profession. — Léon Chantry, 23 ans, entrepreneur de peinture, et Marie Carrissimo, 21 ans, sans profession. — Edouard Lemaire 27 ans, rattacheur, et Sophie Defien, 27 ans, soigneuse. — Henri Pottier, 25 ans, magasinier, et Laure Duquesne, 23 ans, rattacheuse. — Louis Deschamps, 22 ans, conducteur et Julie Horent, 26 ans, journalière. — Charles Carlier, 29 ans, tisserand, et Philomène, Blondel, 23 ans, soigneuse. — Léon Evrard, 25 ans, comptable, et Marie Delmasure, 26 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 7 janvier.* — Edouard Supply, 54 ans 5 mois, tisserand, rue Saint-Louis. — Charles Motte, 5 ans 9 mois, rue de la Croix-Rouge. — Prudence Labitte, 6 mois, rue des Poutrains — *Du 8.* — Marie Baert, 44 ans, ménagère, rue des Carliers.

BONDUES. — *Declarations de naissances du 1er au 7 janvier.* — Marie Delfortrie, à la Fosse de Cure. — Henri Vancoillie, au Jambon. — Gaston Lacheray, rue du Bosquiel — *Déclarations de décès du 1er au 7 janvier.* — Marcelin Leleu, 11 mois, au Cabu. — Edouard Mahut, 20 jours, à la Chanterelle.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 1er au 8 janvier.* — Arthur Varasse, Bas-Chemin. — Albert Dellette, Vieille-Place. — Georges Decourcelle, Sartel. — Carlos Segard, Baillerie. — Emma Tournoys, Saint-Liévin. — Heléna Germain, Ste-Marguerite. — Suzane Lepers, Sartel. — Blanche Bouvenie, Sartel — Aurore Leclercq, Vieille-Place. — Jeanne Liagre, Houzarde. — Louis Mathys, Beaulieu. — Roger Risseling, Sartel — Louis Losfeld, Crétinier. — Henri Deleu, Touquet. — Jeanne Vandenbussche, Bas-Chemin. — Blanche Castelain, Gouquier. — Ernest Houtekint, Flouys. — Gustave Deprost, Plouys. — *Publications de mariages.* — Jean-Baptiste Carlier, 21 ans, apprêteur, et Juliette Lefebvre, 28 ans, tisserande. — Louis Defrennes, 24 ans, tisserand, et Lydie Dubois, 23 ans, tisserande. — Henri Corne, 21 ans, tisserand et Marie Dubrulle, 21 ans, tisserande. — Jean-Baptiste Herminet, 25 ans, apprêteur et Maria Benscart, 27 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 1er au 8 janvier.* — Pierre Merlin, 76 ans 7 mois, tisserand, Houzarde. — Jean-Baptiste Dujardin, 58 ans 9 mois, cabaretier, Vieille-Place. — Ernest Delannoy, 3 mois, Cretinier. — Georges Hemery, 2 mois, rue d'Enfer. — Caroline Lefebvre, 65 ans 3 mois, ménagère, rue du Moulin. — Albert Dellette, 3 jours, Vieille-Place. — Joseph Varras, 6 jours, Vieille-Place. — Amélie Delalleau, 73 ans 9 mois, sans profession, Paradis. — Caroline Leclercq, 66 ans 3 mois, ménagère, Martinoire. — Arthur Desbuquois, 14 jours, Petit-Tournay. — Louise Selosse, 74 ans 2 mois, sans profession, Hopital. — Marie Nérinck, 22 mois Beaulieu.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille ROUSSEL-LECLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Colette LECLERCQ veuve de M. Louis ROUSSEL, décédée à Roubaix, le 9 janvier 1888, dans sa 89e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1|2. — L'assemblée à la maison mortuaire, sentier de la Basse-Masure, 55.

Les amis et connaissances de la famille Henri PENNEL-DUROT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph PENNEL, décédé à Roubaix, le 8 janvier 1888, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 11 janvier 1888, à 7 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1|4, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 9 heures 1|2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 52.

Les amis et connaissances de la famille BOYAVAL-LIAGRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Pélagie-Joseph LIAGRE, veuve de M. Cyrille BOYAVAL, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1888, dans sa 68e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 11 janvier 1888, à 8 heures 1|2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 12 dudit mois, à 10 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 90.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 11 janvier 1888, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis BUCSON, veuf de Dame Thérèse DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1887, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 11 janvier 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Flavie-Eléonore LESAGE, veuve de M. Augustin LEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1886, dans sa 85e annuée, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 11 janvier 1888, à 8 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis VOET, décédé à Wattrelos, le 5 décembre 1887, dans sa soixante-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Voir, à la 1re page, les dépêches et la dernière heure.

BIBLIOGRAPHIE

LA FRANCE MAÇONNIQUE, par Léo Taxil. Grand et fort volume in-18, format Charpentier. — Prix : 3 fr. 50.

Nous nous faisons un devoir d'annoncer à nos lecteurs la très prochaine publication d'un nouveau volume de M. Léo Taxil, *La France Maçonnique*. Ce volume est destiné à produire une sensation sans précédent. Il contiendra les détails les plus complets et les plus exacts sur l'organisation actuelle de la Maçonnerie en France. Il donnera, en outre, une nomenclature, très curieuse, par ordre alphabétique, des Francs-Maçons français, au nombre de *seize mille*, avec noms, prénoms, professions et domiciles. Cet ouvrage a coûté à son auteur trois années de patientes recherches. Il est certainement appelé à rendre les plus grands services ; aussi, nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs. — Pour recevoir ce volume *franco* dès son apparition, envoyer *trois francs cinquante* en mandat-poste, à l'ordre de M. Félix Dupetit, administrateur de l'*Agence centrale des Bons Livres*, 51, rue de Lille, Paris.

Maison A. BOUTRY

36, rue de l'Espérance, Roubaix

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Spécialement :

Pavages, Sables et Graviers

FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES

Couvertures, zinguerie et plomberie

Réparations en tous genres.

Grande célérité 1494 2713

Les **Cigarettes Indiennes de Grimault et Cie** sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. 30974—16284

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, l'appauvrissement du sang, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéries rapidement du fer à l'état soluble et de phosphates ; on les trouve réunies dans le **Phosphate de fer soluble de Leras** qui est très recherché pour les enfants et les jeunes filles qui se développent difficilement et sont fatigués par la croissance et privés d'appétit. 30975—16285

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 Roubaix.